

Vœux du Président de la République

L'UNSA a participé, le 17 janvier, à la cérémonie de présentation des vœux du Président de la République aux « acteurs de l'entreprise et de l'emploi ». Plusieurs informations à retenir dans le discours de François Hollande :

- la confirmation d'un projet de loi en mars, pour transcrire les principales dispositions de l'accord national interprofessionnel du 11 janvier sur la sécurisation de l'emploi en respectant les équilibres ;
- l'inscription du dialogue social dans le projet de loi de réforme constitutionnelle soumis cette année au parlement ;
- l'organisation, en juillet, 2013 d'une nouvelle réunion de la conférence sociale ;
- la présentation en 2013 d'un projet de loi relatif à la formation professionnelle et à l'apprentissage ;
- une concertation au printemps 2013 sur le financement des retraites comme de la protection sociale.

Le 27 janvier, l'UNSA manifeste pour l'Égalité des droits

Après la manifestation du 16 décembre qui a réuni 150.000 personnes, l'UNSA soutient la manifestation du 27 janvier en faveur de l'égalité des droits, lancée par l'Inter LGBT et le Collectif « Agissons pour l'égalité ».

L'UNSA réitère son avis positif sur le projet de loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe. Ce projet de loi n'impose rien, n'oblige à rien ; il élargit des droits existants aux couples homosexuels, il contribuera à améliorer leur protection sociale. Il constitue une avancée dans la mesure où il prend en compte une évolution de notre société et une revendication portée par nombre de nos concitoyennes et de nos concitoyens. Il permet de lutter contre les discriminations, de reconnaître l'homosexualité et de progresser en matière de dignité.

L'UNSA, avec son secrétaire général, Luc Bérille, participera donc à cette manifestation nationale pour l'égalité des droits, et donne rendez-vous à ses militants à l'angle Denfert-Rochereau en direction de Port Royal à 14h ; la manifestation se dirigera ensuite vers Bastille.

L'UNSA reçue par Benoît Hamon, ministre de l'Économie Sociale et Solidaire

Dans le cadre d'une rencontre avec les organisations syndicales une délégation de l'UNSA emmenée par Dominique Corona, secrétaire national, a été reçue par le ministre de l'Économie Sociale et Solidaire. Ce rendez vous avait pour objectif d'échanger sur le prochain projet de loi portant sur ce secteur.

Cette rencontre a été l'occasion de rappeler notre attachement fort aux valeurs de ce champ. L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) constitue un volet à part entière de l'économie française. Cependant, elle est encore trop souvent considérée à tort comme une économie de la réparation ou comme un palliatif face à l'absence de la puissance publique.

Pour l'UNSA, il est temps de légiférer, afin de donner une base légale au concept d'ESS.

Ainsi, la question de l'appartenance ou non au champ de l'ESS est d'une importance capitale. A ce titre, nous estimons qu'une approche basée sur les statuts semble la plus pertinente. Effectivement, cet axe, tout en préservant l'existant, permet d'avoir une approche ouverte et dynamique vis-à-vis des structures revendiquant leur appartenance à l'ESS.

Pour l'UNSA, la pérennisation des financements des structures de l'ESS doit être assurée afin de garantir l'activité et donc des emplois associés. L'accès à des financements publics doit être conditionné aux respects d'un certain nombre de critères, notamment une échelle de rémunération encadrée, un dialogue social de qualité, des conditions de travail optimales, etc.

Un suivi de l'utilisation de ces fonds devra être réalisé par les institutions représentatives du personnel.

Il est donc indispensable que le dialogue social soit exemplaire dans l'ESS. Pour l'UNSA, il est donc primordial que des lieux de discussion et de coordination entre employeurs et organisations syndicales de salarié(e)s soient mis en place. A ce titre, nous souhaitons que le Conseil supérieur de l'économie sociale intègre les organisations syndicales de salarié(e)s. Au même titre, nous estimons que les statuts des chambres régionales de l'économie sociale devraient être uniformisés et que la présence des organisations syndicales de salarié(e)s devrait y être rendue obligatoire.

Le projet de loi abordera aussi l'instauration d'un droit de préférence de rachat à égalité de propositions pour les salarié(e)s sous forme de coopérative dans le cadre de cessions ou de transmissions d'entreprise. La pertinence de cette proposition est indiscutable pour autant qu'un certain nombre de garanties soient prises afin de sécuriser les potentiels salariés investisseurs.

Le projet de loi sera finalisé mi-février. L'UNSA suivra avec une attention toute particulière l'évolution de ce texte et ne manquera de faire connaître sa position sur les arbitrages qui seront rendus.

L'UNSA rencontre le Parti Socialiste

La nouvelle direction du Parti Socialiste a souhaité rencontrer les différents représentants des partenaires sociaux. C'est dans ce cadre qu'Harlem Désir, Guillaume Bachelay et Jean-Marc Germain ont échangé, lundi 14 janvier, avec une délégation du secrétariat national de l'UNSA conduite par Luc Bérille.

Au menu de cette rencontre de discussion et d'information réciproques : état du développement de l'UNSA, perspective d'évolution du paysage syndical français avec le rendez-vous de la représentativité dans le secteur privé en 2013, appréciation de l'accord national interprofessionnel sur la sécurisation de l'emploi.

Résultats d'élections professionnelles

Diffusion Plus (27) : présente pour la première fois dans cette entreprise de communication écrite directe, l'UNSA obtient un élu du premier collègue au CE avec 56 voix sur 287 suffrages exprimés, soit 19,5 %.

AXA Corporate Solutions Assurances : l'UNSA obtient 24,64% (153 voix sur 621 exprimés).

Barclays Patrimoine : l'UNSA obtient 21% (35 voix sur 167 exprimés).

NATIXIS Assets Management : l'UNSA obtient 8,88% (110 voix sur 608 exprimés) dans cette entité mais reste représentative au niveau de l'entreprise NATIXIS avec 11,31 %.

BRED (Paris – RP, Seine-et-Marne, Guadeloupe, Martinique-Guyane, Réunion, Normandie) : l'UNSA reste largement en tête avec plus de 41 % des voix (930 voix sur 2.237 exprimés) loin devant la CFTC (33,75%) et la CGC (14,12%). FO et la CFDT non présentes et la CGT (2,31 %) n'est plus représentative.

Crédit Mutuel Arkade (Bretagne, Aquitaine, Massif-Central) : sur plus de 6.500 salariés, l'UNSA progresse de trois points avec 24,41% derrière la CFDT qui reste majoritaire (53%) mais devant la CGC (12,61%) et la CGT (9,36%).

Crédit Mutuel Ile de France : forte percée de l'UNSA, en particulier chez les cadres (1ère), qui se présente pour la première fois et obtient 21,30% (200 voix sur 939 exprimés). FO perd sa représentativité. La CGC et la CFTC ne parviennent pas à la reconquérir.

Caisse d'Epargne Aquitaine / Poitou Charentes : l'UNSA arrive en tête avec 41% (767 voix sur 1.872 exprimés), loin devant SUD (23%). La CFDT, FO et la CFTC ne sont pas représentatives.

Société Protectrice des Animaux : l'UNSA obtient sa représentativité avec 26 voix sur 140 suffrages exprimés, soit 18,57.

APAS (Association Paritaire d'Action Sociale du BTP) : l'UNSA obtient la représentativité avec 13,3%.

ATOS (informatique): suite aux élections au sein de l'UES ATOS Intégration, l'UNSA progresse fortement à 25,59 % et passe devant la CGT (22,70 %) mais arrive derrière la CFDT (32,88 %) qui reste première.

Au niveau du **groupe ATOS**, le syndicat Spécis UNSA, est dorénavant deuxième avec 19,41 % (1 132 voix sur 5 832 exprimés). CFDT : 31,77 %, CGT : 18,88 %, CGC : 11,81 %, CFTC : 11,40 %. SUD (3,5 %) et FO (2,90 %) ne sont pas représentatives.

Newlog Schneider Electric (38) : dans cette filiale logistique du groupe Schneider Electric implantée à Saint Quentin Fallavier, l'UNSA obtient 54 voix sur 160 exprimés, soit 33,75 % derrière FO (56,25%) mais devant la CFDT (10%).

PLANCHE Villefranche (69) : présente pour la première fois dans cette filiale de transport interurbain de Kéolis, l'UNSA obtient 49% (78 voix sur les 159 exprimés) et trois sièges sur quatre, le dernier siège revenant à la CGT (23,8 %). FO, la CFTC et la FNTR ne sont plus représentatives.

L'UNSA à l'Assemblée nationale : les coûts de production en France

Une table ronde a été organisée le 17 janvier 2013 par la mission d'information de l'Assemblée nationale sur les coûts de production en France.

Le président de cette mission est Bernard Accoyer, le rapporteur est Daniel Goldberg.

Les organisations syndicales ont été entendues afin de faire part de leur point de vue sur cette question.

L'UNSA était représentée par Paul Jorgensen responsable de la fédération de l'Industrie et par Jean-Marie Poirot, conseiller national.

L'UNSA a démontré que le coût unitaire n'était pas au centre de la réflexion sur la compétitivité de nombreuses entreprises où l'UNSA est bien implantée comme Arc international, ou Sofedit-Thyssenkrupp. Ainsi, les priorités des signataires des accords dans ces entités, dont l'UNSA, visent-elles à augmenter la performance de l'outil de production, améliorer les fonctions support y compris commerciales, monter en gamme et en qualité, développer l'innovation, investir dans la recherche et développement et la formation puis évaluer ces actions.

L'UNSA estime que dans beaucoup d'entreprises, la gestion et les objectifs sont élaborés à trop court terme, avec des objectifs fluctuants et parfois peu rationnels. Plusieurs sociétés de l'économie numérique (HP, Lexmark, IBM) génèrent, hélas, ainsi un stress et un sentiment d'instabilité et d'isolement pour leurs salariés.

Cependant l'UNSA estime qu'il faut aller plus loin et que la compétitivité doit prendre en compte le savoir des salariés nécessaire à la gouvernance à moyen et long terme, à l'étude du modèle économique de l'entreprise et à sa stratégie. Pour l'UNSA cela passe par un meilleur dialogue social au sein de l'entreprise ou du groupe.

En ce sens, l'UNSA, a noté tout l'intérêt de l' « accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013 pour un nouveau modèle économique et social au service de la compétitivité des entreprises et de la sécurisation de

l'emploi et des parcours professionnels des salariés » et a mis en exergue le titre visant à renforcer l'information des salariés sur les perspectives et les choix stratégiques de l'entreprise.

L'UNSA a également montré que le coût horaire était similaire en Allemagne et en France, respectivement 36,24€ et 36,84 en 2012 (source : Eurostat). Le coût du travail est donc un faux prétexte dans la plupart des cas. En revanche, l'UNSA a montré que la part des revenus versés aux actionnaires a augmenté depuis 20 ans ; ainsi représentait-elle en 1990 14% de l'excédent brut d'exploitation (EBE) et 31% en 2011 (source INSEE, comptes nationaux in Rapport sur état de la France CESE 2012), obérant d'autant les possibilités d'investissement.

Enfin, l'UNSA a insisté auprès des parlementaires pour que l'amélioration du dialogue social soit accompagnée par une véritable démocratie sociale.

Inscription à la « huitième matinée de l'économie de l'UNSA du 7 février 2013 : la réforme bancaire »

Le but de ces matinées est d'échanger et de débattre entre militants et responsables de l'organisation. Ces réunions permettent également une mise à niveau sur les principaux problèmes économiques qui traversent notre société grâce à la participation de grands témoins. Ce sont également des moments de formation et d'enrichissement de la culture économique et sociale nécessaire à chaque militant pour mieux appréhender les éléments de contexte.

La huitième matinée de l'économie de l'UNSA abordera les conditions de mise en place de la réforme bancaire dont le projet de loi a été présenté le 19 décembre 2012.

« La réforme bancaire est elle une réponse suffisante à la crise ? Analyse des causes de cette dernière ; Quelles pratiques bancaires ? Quelle régulation ? » avec la participation de praticiens, de responsables syndicaux du secteur ainsi celle d'une représentante de « Finance Watch ».

Cette association sans but lucratif s'est donnée la mission de remettre la finance au service de la société en « renforçant la voix de la société et la faisant peser dans les réformes nécessaires de la réglementation financière. Il s'agit de médiatiser les arguments découlant de l'intérêt général auprès des politiques et des citoyens, et de les mobiliser comme contrepoids aux intérêts privés des lobbies de l'industrie financière. »

Inscrivez-vous rapidement à cette huitième matinée qui est organisée par l'UNSA le 7 février 2013 de 9h30 à 12h30, dans ses locaux de Bagnolet.

Inscription : Nicole Castel nicole.castel@unsa.org

2 avril : l'emploi et la politique industrielle : un colloque de l'UNSA au CESE

De nombreuses études pointent le déclin industriel de la France. Comment enrayer les mécanismes qui y conduisent ? Comment maintenir et développer l'emploi ? Telles sont les questions essentielles qui seront au cœur du débat organisé par l'UNSA, en partenariat avec ORSEU et CE Services.

Retrouvez sur le site de l'UNSA, le compte rendu de la 6ème matinée de l'économie : <http://www.unsa.org/?Table-ronde-sur-la-politique.html> , ainsi que le cahier n°47 de LASAIRE consacré à la politique industrielle : <http://www.unsa.org/?Reindustrialiser-notre-pays-quelle.html>

Renseignements et inscriptions au colloque : nicole.castel@unsa.org